

Département
HAUT-RHIN

COMMUNE DE BRUEBACH

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement
MULHOUSE-SUD

SEANCE DU 11 septembre 2025

Nombre de
Conseillers élus

15

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 septembre
Le Conseil Municipal de la commune de Bruebach
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,
sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles SCHILLINGER

Conseillers en
fonction
14

Présents : Mme Brigitte OSTERTAG - M. Christophe SIX - Mme Caroline MULLER - M. Daniel BING, Adjoints - Mme Corinne HAJOSI - M. Luc RIEFFEL - Mme Priscille BAKAJ - M. Benoît RINGENBACH - Mme Aurélie LHOMMÉ - M. Aurélien MEROT - M. Jean-Marc JUND - M. Francis BACH

Conseillers
présents
13 + 1 procuration

Absent excusé et non représenté : /

Absent : /

A donné procuration : M. Jean-Baptiste IDCZAK à Mme Priscille BAKAJ

Mme Caroline MULLER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

4. Travaux : Rue de la Natte : Aménagement et enfouissement des réseaux secs

Monsieur Christophe SIX indique que le SIVOM de Mulhouse Sud Alsace et la Régie de l'eau de m2A vont procéder respectivement au remplacement de la conduite d'assainissement et de la conduite d'eau potable de la rue de la Natte.

Après renseignement :

- seule une partie des enrobés de chaussée, soit environ 270 m², seront à la charge de la commune. Dès que le marché sera attribué par le SIVOM, la commune devra prendre attache avec cette dernière pour définir les travaux à réaliser.
- Territoire d'Energie Alsace (T.E.A.) ne prends plus de dossier pour l'année 2025 pour l'enfouissement des réseaux basse tension et la programmation de 2026 est en cours mais il n'est pas certain que le dossier soit retenu.
Le coût des travaux a été estimé à 35 000,- € H.T. par T.E.A. et le montant de la subvention n'est pas connu.
- L'enfouissement du réseau Orange peut, éventuellement, être fait. Un courriel a déjà été adressé à Orange pour une prise de contact. En cas d'accord, les travaux devront être suivis en interne.

Au vu de ses précisions, il s'avère que la mission de maîtrise d'œuvre n'est plus nécessaire.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de refaire le tapis de roulement et, si possible, d'enfouir du réseau de télécommunication.

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal**, à l'unanimité,

- **approuve** les travaux de reprise du tapis de roulement, au prorata des surfaces des travaux entre le SIVOM, le Régie de l'eau de m2A et la commune,
- **donne** son accord pour prendre attache avec Orange pour l'enfouissement du réseau de télécommunication,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

BRUEBACH le 16 septembre 2025

La Secrétaire de séance,
Caroline MULLER



Le Maire,
Gilles SCHILLINGER

